



Camping Le Marais Sauvage

Conditions générales de vente

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à ces conditions.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Le camping Le Marais Sauvage propose des séjours à vocation touristique.

Le camping Le Marais Sauvage se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Avant de retourner le contrat, informez-vous des disponibilités auprès du service de réservation du camping.

EMPLACEMENT DE CAMPING

Le forfait nature comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Le forfait confort comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil ainsi que l'électricité.

Le forfait cyclo / rando comprend l'emplacement pour une tente, dans une zone dédiée, sans véhicule et sans électricité, pour une seule personne et pour une seule nuit.

RÉSERVATION DE GROUPE

Toute réservation de plus de 2 emplacements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour est considérée comme un groupe. Nos emplacements s'adressent exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique « Nous contacter ». Nous nous réservons le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.



TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2025. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Le montant de la taxe de séjour est de 0,55€/jour/personne de + de 18 ans.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour toute réservation d'emplacement, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées, plus 3 euros de frais de dossier doit être réglé dès la réservation. Le solde sera à payer à l'arrivée.

Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires en euros compensables en France, chèques vacances, virements bancaires.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, Le Camping Le Marais Sauvage, informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

SEJOUR

Arrivée et départ le jour de votre choix. Durée minimum obligatoire du séjour variable selon la période et le type d'hébergement, détails sur notre brochure et notre site internet.

1. Arrivée

Location : arrivée de 15h00 à 19h00. Départ de 08h30 à 10h00.

Emplacement camping : arrivée de 14h00 à 19h00. Le raccordement aux bornes électriques doit être fait à l'aide de câbles et prises conformes à la législation en vigueur. Prévoir une longueur de câble de 50 mètres. Le camping n'est pas en mesure de vous fournir le matériel cité ci-dessus.

Départ au plus tard à 12h00. Toute parcelle non libérée, sans autorisation, à 12h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que le camping puisse prendre ses dispositions.

Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra réserver la nuit précédente. Tout retard sur l'horaire d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de l'emplacement. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité de l'emplacement...). En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.



Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'emplacement et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Les visiteurs

Pour des raisons de sécurité, les visiteurs devront impérativement s'inscrire dès leur arrivée à la réception avant de rendre visite à un campeur. La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites.

Les suppléments : tout supplément non déclaré (personne supplémentaire, chien...) et découvert lors d'un contrôle en cours de séjour sera facturé au client depuis la date de son arrivée.

4. Départ

Départ au plus tard à 12h00. Toute parcelle non libérée, sans autorisation, à 12h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

CAUTIONS

Pour les hébergements, une caution de 300 euros sera demandée (espèces ou carte bancaire).

Pour les emplacements camping, une caution sera demandée dans le cas de la location d'un équipement.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés sur les emplacements camping et ce gratuitement. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (camping, date et/ou type d'emplacement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

L'attention du client est portée sur le fait qu'en cas de modification du séjour, il ne lui sera pas possible de bénéficier des promotions ultérieures à sa réservation initiale, la date de la première réservation faisant foi. A défaut de modification le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.



- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour. En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'emplacement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez, en conséquence, le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement quelle que soit la raison invoquée.

3. Annulation du fait du Camping Le Marais Sauvage

En cas d'annulation du fait du camping Le Marais Sauvage, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (EXTRAIT)

Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

Chaque personne est tenue de se présenter à la réception à son arrivée et avant toute installation. L'emplacement camping est conçu pour un seul véhicule. Toute autre voiture devra stationner en dehors du camping ou à l'intérieur, avec un supplément dans la limite de deux véhicules par emplacement.

La circulation des véhicules est strictement interdite entre 22h00 et 7h30.

Tous feux sont strictement interdits dans le camping.

VISITEURS : les visiteurs sont tenus de se déclarer à leur arrivée. Ils sont admis entre 10h00 et 22h00. Ils doivent stationner leur voiture au parking à l'extérieur du camping et se présenter à la réception (ou au snack / bar si celle-ci est fermée) dès leur arrivée. Tout abus venant des visiteurs ou des locataires ayant des visiteurs pourra entraîner leur expulsion.

CIRCULATION : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 22h00 et 7h30 du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

BRUIT : le calme nocturne doit être respecté par tous les campeurs entre 22h00 et 8h00.

Dans le cas où un client perturberait le séjour des autres usagers, ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur ou auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit, s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

RESPONSABILITÉ DU CLIENT CONTRACTUEL

Le client contractuel de l'emplacement (nom indiqué sur le formulaire de réservation) s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations des parcs conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser son emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, des bâtiments, du parc... engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le client contractuel d'un emplacement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite.



Le client contractuel de l'emplacement reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du camping, et il s'engage à le respecter et le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent ou lui rendent visite.

Lorsqu'un client trouble ou cause des nuisances aux autres clients ou atteint à l'intégrité des installations communes, le camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive des emplacements (nombre d'occupants supérieur à la capacité autorisée de l'emplacement). Le client atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés.

RESPONSABILITÉ DU CAMPING

En aucun cas le camping n'assume l'obligation de garde des effets et objets personnels dans l'enceinte du parc.

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale, ne saurait être engagée en cas de :

- vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour.
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture définitive ou temporaire de certaines installations du camping lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des cas de force majeure.
- mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.
- dommages causés ou subis par les véhicules des clients stationnant et circulant dans l'enceinte du camping, même dans l'hypothèse où ceux-ci ont été expressément autorisés à y pénétrer.

En basse saison, et pour des raisons liées à la fréquentation, le camping se réserve le droit de modifier ou supprimer certaines installations, aménagements. Pour toute réservation en basse saison, nous vous conseillons de prendre contact avec le camping pour valider ces points.

DROIT A L'IMAGE

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés et paraître dans toutes nos publications et tout type de support sans limitation de temps. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier à Camping Le Marais Sauvage - 12, Route de la Sèvre - 85420 Le Mazeau.



OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

RECLAMATIONS

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate.

SARL Camp'Vert - Camping Le Marais Sauvage, 12 Route de la Sèvre, 85420 Le Mazeau
SARL au capital de 20 000€ - Siret 95082373200017 - RCS La Roche-sur-Yon - Code APE 5530Z - TVA intracommunautaire FR65950823732

Chers clients, ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.